

Bureau Veritas Exploitation SAS

EVRY
Immeuble LA VANOISE
6/18, rue du Pelvoux
COURCOURONNES
91019 EVRY CEDEX France
Téléphone : 01 69 47 12 10
Mail : rafael.dos-santos@fr.bureauveritas.com

A l'attention de GABARD LAURENT

LA PLATEFORME
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE

75019 PARIS

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification générale périodique Ascenseurs et équipements assimilés



Intervention du 07/02/2018

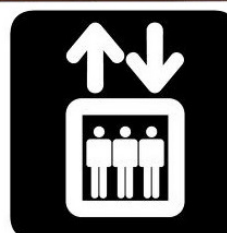
Coordonnées du site : 1596
Nom du site : LA PLATEFORME DU BATIMENT -
STALINGRAD
Latitude : 2.367311
Longitude : 48.884402

Lieu d'intervention :
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE

75019 PARIS

Numéro d'affaire : 114537
Référence du rapport : 114537/1066.14.1.R
Rédigé le : 21/02/2018
Par : Rafael DOS SANTOS
Ce document a été validé par son auteur

**LA PLATEFORME
DU BATIMENT**



Ce rapport contient 2 fiches

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection

Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification générale périodique de votre/vos équipement(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement, dans laquelle sont mentionnés la réglementation appliquée, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Le présent rapport n'a pas pour objet les vérifications des dispositions réglementaires prises pour application de la loi 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'accessibilité des personnes handicapées.

RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR, DE L'EXPLOITANT OU DU PROPRIETAIRE CI-APRES DESIGNÉ LE CLIENT

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client décide ou non du maintien en service de chaque équipement.

Le client doit consigner la vérification ayant fait l'objet du présent rapport dans les documents en sa possession constitués le cas échéant du registre de sécurité de l'établissement et/ou du livret d'entretien.

Pour la réalisation des vérifications, le client doit mettre à disposition des personnes qualifiées les équipements concernés, clairement identifiés, pendant le temps nécessaire, ainsi que les moyens permettant d'accéder aux différentes parties de ces équipements.

Il assure la présence du personnel nécessaire à la conduite de ces équipements et met à disposition tous les documents utiles à la réalisation des vérifications.

En cas de défaut d'accompagnement ou de transmission d'éléments incomplets ou absents, l'étendue de notre vérification peut être limitée et conduire par conséquent à des conclusions erronées.

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

A notre arrivée sur le site nous avons été accueillis par : M. Jean Luc CUSSY.

EQUIPEMENT(S) OBJET(S) DU PRESENT RAPPORT

Quantité	Équipement(s)
2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | LA PLATEFORME DU BATIMENT - STALINGRAD

Fiche N° 1 : CODE DU TRAVAIL

N° interne : A 75.1688

Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS

Marque : SCHINDLER

Type : Treuil attelé.

N° de série : 1630006

Année de mise en service : 1999

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

A.3.3- Présence d'un
rapport annuel d'activité

**Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire
du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/135818/0

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

B.1- Etude de sécurité

**Afficher les résultats de l'étude de sécurité de la société
de maintenance titulaire du contrat d'entretien**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/140357/0

31.1.4- Eléments de
guidage (habitacle et
contrepoids) E/F

Réduire le jeu de guidage de la cabine

Date de 1^{ère} apparition :

10/02/2016

Code Obs. :

DR/100216/122225/0

31.1.4- Eléments de
guidage (habitacle et
contrepoids) E/F

Remettre en place le tube guide chaîne en partie basse

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/144215/0

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

31.1.7- Dispositifs
limitant la course de
l'habitacle F

**Assurer le bon fonctionnement du hors course de sécurité
bas cabine.**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/141335/0

31.2.1- Accès au local
P/E/F

**Remettre en état l'éclairage de la machinerie ainsi que
son bouton de commande**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/141245/0

31.2.1- Accès au local
P/E/F

**Laisser à demeure une échelle adaptée pour l'accès au
local**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/140800/0

31.2.3- Dispositif
parachute ou équivalent
F

Serrer la fixation du limiteur de vitesse

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/141453/0

31.2.4- Dispositif de
contrôle contre le mou
de câble/chaîne F

**Améliorer le fonctionnement du dispositif de contrôle du
mou de chaîne (Lissé pour mémoire, essais non
réalisable faute d'assistance technique)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/144305/0

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

31.3.1- Organes de services et de signalisation E/F

Remettre en service les différents voyants d'occupation ou de présence

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/140840/0

31.4.1- Eléments constitutifs E

Remettre en place le cabochon sur le déverrouilleur du niveau bas

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/144340/0

31.4.1- Eléments constitutifs E

Remettre en état les guidages des portes ainsi qu'un câble de liaison au niveau bas

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/144405/0

31.5.2- Précision et maintien de l'arrêt F

Améliorer la précision d'arrêt de la cabine au niveau bas

Date de 1^{ère} apparition :

10/02/2016

Code Obs. :

DR/100216/122515/0

31.5.8- Indication de la charge P/E

Afficher la plaque de charge cabine.

Date de 1^{ère} apparition :

16/04/2013

Code Obs. :

AJ/190413/082947/0

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Fiche N° 2 : CODE DU TRAVAIL

Localisation : SURFACE DE VENTE

Marque : ALTOR

Type : Adhérence

N° de série : A75.1337

Année de mise en service : 2012

Avis Général

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

A.3.3- Présence d'un
rapport annuel d'activité

**Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire
du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/150315/074855/0

B.7- Déclaration CE de
conformité

**Compléter la déclaration de conformité non signée et
datée (Laisser pour mémoire faute d'ouverture du coffret
de manoeuvre)**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/160617/0

31.1.5- Suspentes et
attaches, poulies E

Remplacer un serre câble inadapté côté pèse charge

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/154402/0

31.1.5- Suspentes et
attaches, poulies E

**Mettre en place un 3ème serre câble sur les attaches du
câble parachute**

Date de 1^{ère} apparition :

10/02/2016

Code Obs. :

DR/100216/115539/0

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

31.1.7- Dispositifs
limitant la course de
l'habitacle F

**Régler le hors course haut ce déclenchent trop près du
niveau**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/154233/0

31.2.2- Mécanismes de
levage E/F

**Assurer le fonctionnement de la manoeuvre de secours
en cas de panne de l'onduleur**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/155643/0

31.2.3- Dispositif
parachute ou équivalent
F

**Assurer le bon fonctionnement du déclencheur du
limiteur de vitesse à distance**

Date de 1^{ère} apparition :

20/02/2017

Code Obs. :

RS/200217/093938/0

31.3.1- Organes de
services et de
signalisation E/F

**Remettre en service le voyant lumineux au palier du
niveau 1**

Date de 1^{ère} apparition :

10/02/2016

Code Obs. :

DR/100216/111651/0

31.5.5- Eclairage normal
et de secours E/F

**Assurer le fonctionnement de l'éclairage de secours en
cabine**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/155816/0

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

31.5.6- Dispositif de
demande de secours P/F

**Assurer le fonctionnement du bouton de demande de
secours sur et sous cabine**

Date de 1^{ère} apparition :

11/03/2015

Code Obs. :

DR/110315/155853/0

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER	Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

ETUDE DE SECURITE

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité :	2013	Date d'actualisation de l'étude :	07/02/2018
--	-------------	-----------------------------------	-------------------

Accès et cheminement

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Local machines et/ou poulies

Risque(s) :	Absence de protection des points rentrants (Ecrasement - Cisaillement), Absence de protection des parties tournantes (Ecrasement - Cisaillement), Hauteur de travail inférieure à 1,80 m (Heurt)
-------------	---

Toit de cabine

Risque(s) :	Absence d'un interrupteur d'arrêt (Enfermement - Ecrasement - Cisaillement)
-------------	--

Gaine (portes et portillons de visite ou de secours)

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Cuvette

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Portes palières

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

CARACTERISTIQUES

Caractéristiques de l'établissement

Type d'établissement :	M	Catégorie :	4
Origine du classement :	Mentionné sur le registre de sécurité	Activité :	Magasin de vente de matériaux réservé au professionnels
Description de l'établissement :	Bâtiment sur 4 niveau dont un sous sol parking		

Type d'établissement

Type d'établissement :	ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE
------------------------	--

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation :	Monte-charges
---------------	----------------------

Marquage CE :	NON
---------------	------------

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
Marque : SCHINDLER		Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Haute	Accès à la machinerie : Trappe
Autre accès à la machinerie : Echelle	Accès à la cuvette : Porte palière

Entraînement

Entraînement électrique : à adhérence	Autre entraînement électrique : une vitesse
--	--

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau : 2	Nombre de services : 1
Charge (kg) : 100	Nombre de personnes : 0

Suspentes

Suspentes : Chaîne(s)	Diamètre/Pas (mm) : 15.875
------------------------------	-----------------------------------

Caractéristiques des portes

Portes

Portes cabines :	Portes palières : à guillotine pleine
------------------	--

ASPECTS DOCUMENTAIRES

Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des éléments de guidage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des suspentes et de leurs attaches malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des mécanismes de levage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien
---------------	---

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté : Non

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, selon l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification de l'efficacité de fonctionnement du dispositif parachute malgré le défaut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	---

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER	Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE

Etude de sécurité

Présenté : Non

Rapport de vérification périodique

Présenté : Oui	Rapport de vérification périodique du : 2017
Réalisé par : BUREAU VERITAS	

AVIS GENERAL

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité
	Code OBS : DR/110315/135818/0 Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.
B.1	Etude de sécurité
	Code OBS : DR/110315/140357/0 Afficher les résultats de l'étude de sécurité de la société de maintenance titulaire du contrat d'entretien
31.1.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids) E/F
	Code OBS : DR/110315/144215/0 Remettre en place le tube guide chaîne en partie basse Code OBS : DR/100216/122225/0 Réduire le jeu de guidage de la cabine
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitable F
	Code OBS : DR/110315/141335/0 Assurer le bon fonctionnement du hors course de sécurité bas cabine.
31.2.1	Accès au local P/E/F
	Code OBS : DR/110315/140800/0 Laisser à demeure une échelle adaptée pour l'accès au local Code OBS : DR/110315/141245/0 Remettre en état l'éclairage de la machinerie ainsi que son bouton de commande
31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F
	Code OBS : DR/110315/141453/0 Serrer la fixation du limiteur de vitesse
31.2.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne F

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER		Type : Treuil attelé.
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE	
	Code OBS : DR/110315/144305/0 Améliorer le fonctionnement du dispositif de contrôle du mou de chaîne (Laisse pour mémoire, essais non réalisable faute d'assistance technique)
31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F
	Code OBS : DR/110315/140840/0 Remettre en service les différents voyants d'occupation ou de présence
31.4.1	Éléments constitutifs E
	Code OBS : DR/110315/144340/0 Remettre en place le cabochon sur le déverrouilleur du niveau bas Code OBS : DR/110315/144405/0 Remettre en état les guidages des portes ainsi qu'un câble de liaison au niveau bas
31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F
	Code OBS : DR/100216/122515/0 Améliorer la précision d'arrêt de la cabine au niveau bas
31.5.8	Indication de la charge P/E
	Code OBS : AJ/190413/082947/0 Afficher la plaque de charge cabine.

POINTS NON VERIFIES	
31.1.1	Éléments constitutifs de la gaine P/E
31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E
	Par faute d'accompagnement certains points n'ont pu être vérifié.
31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F
31.2.2	Mécanismes de levage E/F

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER	Type : Treuil attelé.	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

LISTE DES POINTS APPLICABLES

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné.

Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	ASPECTS DOCUMENTAIRES		31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E	NV
A.1	Présence du dossier technique	S	31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habacle F	NS
A.2	Registre de sécurité	S	31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F	NV
A.3	Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance		31.2	LOCAL DES MACHINES	
A.3.1	Présence d'un contrat d'entretien	S	31.2.1	Accès au local P/E/F	NS
A.3.2	Présence d'un carnet d'entretien	S	31.2.2	Mécanismes de levage E/F	NV
A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité	NS	31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F	NS
A.3.4	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	31.2.4	Dispositif de contrôle contre le mou de câble/chaîne F	NS
A.3.5	Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions	S	31.2.6	Consignes E	S
A.3.6	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	31.3	PALIERES	
A.3.7	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F	NS
B.	DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE		31.4	PORTES PALIERES	
B.1	Etude de sécurité	NS	31.4.1	Eléments constitutifs E	NS
B.4	Rapport de vérification périodique	S	31.4.2	Verrouillage mécanique et électrique E/F	S
31.	ARRETE DU 29/12/2010		31.5	HABITACLE	
31.1	GAINE		31.5.1	Eléments constitutifs E/F	S
31.1.1	Eléments constitutifs de la gaine P/E	NV	31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F	NS
31.1.4	Eléments de guidage (habacle et contrepoids) E/F	NS	31.5.7	Affichage de la limite d'usage P/E	S
			31.5.8	Indication de la charge P/E	NS

«Référentiel» V 5

«Référentiel» V 5

Fiche n° 1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : 1630006
			N°interne : A 75.1688
	Marque : SCHINDLER		Type : Treuil attelé.
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 1999			
Localisation : SURFACE DE VENTE BUREAU NIVEAU BAS			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

DETAIL DES POINTS DE VERIFICATION

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes parties de l'installation de l'ascenseur, la nature des vérifications ayant été réalisés selon le canevas PREF, c'est-à-dire :

P:	Présence	Examen visuel consistant à s'assurer de l'existence des dispositifs déterminants pour la sécurité (dispositif prévus par le fabricant mais dont la suppression est intervenue en cours d'exploitation)
E:	Etat de conservation	Examen visuel des parties visibles et accessibles sans démontage ni mise en œuvre de moyens d'investigation particuliers. Cet examen a pour objet de vérifier que les éléments examinés ne présentent pas de détériorations apparentes susceptibles d'être à l'origine de situations dangereuses
F:	Fonctionnement	Vérification à l'aide d'essais de fonctionnement, de la capacité des éléments examinés à accomplir la fonction requise

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2010, la vérification:

-De l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute

-De l'état de conservation des éléments de guidage, des suspentes et leurs attaches et des mécanismes de levage, peut ne pas avoir été réalisée au titre de la présente inspection si les preuves documentaires de sa réalisation par le prestataire du contrat d'entretien ont pu nous être apportées. Dans ce cas, il en est fait mention au présent rapport.

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	N°interne :		
Marque : ALTOR		Type : Adhérence	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

ETUDE DE SECURITE

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité :	2013	Date d'actualisation de l'étude :	07/02/2018
--	-------------	-----------------------------------	-------------------

Accès et cheminement

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Local machines et/ou poulies

Risque(s) :	Sans objet
-------------	-------------------

Toit de cabine

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Gaine (portes et portillons de visite ou de secours)

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

Cuvette

Risque(s) :	Absence de pêne carré (Enfermement)
-------------	--

Portes palières

Risque(s) :	Sans risque particulier
-------------	--------------------------------

CARACTERISTIQUES

Caractéristiques de l'établissement

Type d'établissement :	M	Catégorie :	4
Origine du classement :	Mentionné sur le registre de sécurité	Activité :	Vente de matériel pour professionnel
Description de l'établissement :	Etablissement composé d'un sous sol (parking) en zone ERP, d'une zone de stockage en code du travail, d'une surface de ventesur 2 niveaux enclassement ERP et d'un zone de bureau situé en code du travail		

Type d'établissement

Type d'établissement :	ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE
------------------------	--

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation :	Ascenseur
---------------	------------------

Marquage CE :	OUI	N°CE :	1337
---------------	------------	--------	-------------

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	N°interne :		
Marque : ALTOR		Type : Adhérence	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie :	Intégrée à la gaine	Accès à la machinerie :	Toit de cabine
Autre accès à la machinerie :	Escalier	Accès à la cuvette :	Porte palière et échelle

Entraînement

Entraînement électrique :	à adhérence	Autre entraînement électrique :	variation continue de vitesse
---------------------------	--------------------	---------------------------------	--------------------------------------

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau :	4	Nombre de services :	2
Charge (kg) :	675	Nombre de personnes :	9

Suspentes

Suspentes :	Câble(s)	Nombre :	4
Diamètre/Pas (mm) :	6.0		

Caractéristiques des portes

Portes

Portes cabines :	automatiques à ouvertures latérales	Portes palières :	automatiques à ouvertures latérales
------------------	--	-------------------	--

ASPECTS DOCUMENTAIRES

Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté :	Non
------------	------------

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des éléments de guidage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions

Présenté :	Non
------------	------------

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des suspentes et de leurs attaches malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	--

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté :	Non
------------	------------

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, tel que le prévoit l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification des mécanismes de levage malgré le défaut de formalisation de la part du prestataire titulaire du contrat d'entretien
---------------	---

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté :	Non
------------	------------

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	Marque : ALTOR		N°interne : Type : Adhérence
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

Commentaire :	Par faute d'accompagnement, nous n'avons pas pu procéder, selon l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification de l'efficacité de fonctionnement du dispositif parachute malgré le défaut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.
---------------	---

DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE

Etude de sécurité

Présenté :	Non
------------	------------

Rapport de vérification périodique

Présenté :	Oui	Rapport de vérification périodique du :	2017
Réalisé par :	BUREAU VERITAS		

Déclaration CE de conformité

Présenté :	Oui
------------	------------

AVIS GENERAL

Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité
	Code OBS : DR/150315/074855/0 Le rapport annuel d'activité dû par le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'a pas pu nous être présenté.
B.7	Déclaration CE de conformité
	Code OBS : DR/110315/160617/0 Compléter la déclaration de conformité non signée et datée (Laisse pour mémoire faute d'ouverture du coffret de manoeuvre)
31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E
	Code OBS : DR/110315/154402/0 Remplacer un serre câble inadapté côté pèse charge Code OBS : DR/100216/115539/0 Mettre en place un 3ème serre câble sur les attaches du câble parachute
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habacle F
	Code OBS : DR/110315/154233/0 Régler le hors course haut ce déclenchent trop près du niveau
31.2.2	Mécanismes de levage E/F
	Code OBS : DR/110315/155643/0 Assurer le fonctionnement de la manoeuvre de secours en cas de panne de l'onduleur

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
			N°interne :
	Marque : ALTOR	Type : Adhérence	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

POINTS NON SATISFAISANTS - ACTIONS A ENTREPRENDRE

31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F
	Code OBS : RS/200217/093938/0
	Assurer le bon fonctionnement du déclencheur du limiteur de vitesse à distance
31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F
	Code OBS : DR/100216/111651/0
	Remettre en service le voyant lumineux au palier du niveau 1
31.5.5	Eclairage normal et de secours E/F
	Code OBS : DR/110315/155816/0
	Assurer le fonctionnement de l'éclairage de secours en cabine
31.5.6	Dispositif de demande de secours P/F
	Code OBS : DR/110315/155853/0
	Assurer le fonctionnement du bouton de demande de secours sur et sous cabine

POINTS NON VERIFIES

31.1.4	Eléments de guidage (habitacle et contrepoids) E/F
	Par faute d'accompagnement de la société de maintenance certains points n'ont pu être vérifié.
31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F
31.2.1	Accès au local P/E/F
31.2.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité) P/E
31.2.6	Consignes E

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
	N°interne :		
Marque : ALTOR		Type : Adhérence	
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

LISTE DES POINTS APPLICABLES

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné. Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	ASPECTS DOCUMENTAIRES		31.1.8	Accès à la cuvette P/E/F	NV
A.1	Présence du dossier technique	S	31.2	LOCAL DES MACHINES	
A.2	Registre de sécurité	S	31.2.1	Accès au local P/E/F	NV
A.3	Existence des moyens nécessaires à l'entretien et à la maintenance		31.2.2	Mécanismes de levage E/F	NS
A.3.1	Présence d'un contrat d'entretien	S	31.2.3	Dispositif parachute ou équivalent F	NS
A.3.2	Présence d'un carnet d'entretien	S	31.2.5	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité) P/E	NV
A.3.3	Présence d'un rapport annuel d'activité	NS	31.2.6	Consignes E	NV
A.3.4	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	31.3	PALIERES	
A.3.5	Formalisation de la vérification par le mainteneur des suspentes et de leurs attaches et conclusions	S	31.3.1	Organes de services et de signalisation E/F	NS
A.3.6	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	31.4	PORTES PALIERES	
A.3.7	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	31.4.1	Eléments constitutifs E	S
			31.4.2	Verrouillage mécanique et électrique E/F	S
B.	DOCUMENTS MIS A NOTRE DISPOSITION PAR LE PROPRIETAIRE		31.5	HABITACLE	
B.1	Etude de sécurité	S	31.5.1	Eléments constitutifs E/F	S
B.4	Rapport de vérification périodique	S	31.5.2	Précision et maintien de l'arrêt F	S
B.7	Déclaration CE de conformité	NS	31.5.3	Dispositif assurant la protection des personnes (heurt/cellules/barrage immatériel) E/F	S
31.	ARRETE DU 29/12/2010		31.5.4	Organes de services et de signalisation E/F	S
31.1	GAINE		31.5.5	Eclairage normal et de secours E/F	NS
31.1.1	Eléments constitutifs de la gaine P/E	S	31.5.6	Dispositif de demande de secours P/F	NS
31.1.4	Eléments de guidage (habitable et contrepoids) E/F	NV	31.5.7	Affichage de la limite d'usage P/E	S
31.1.5	Suspentes et attaches, poulies E	NS	31.5.8	Indication de la charge P/E	S
31.1.7	Dispositifs limitant la course de l'habitable F	NS			

«Référentiel» V 5

«Référentiel» V 5

Fiche n° 2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES		N° série : A75.1337
			N°interne :
	Marque : ALTOR		Type : Adhérence
Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010			
Date de mise en service : 2012			
Localisation : SURFACE DE VENTE			
Lors de la vérification de l'équipement nous n'avons pas été accompagnés.			

DETAIL DES POINTS DE VERIFICATION

Le tableau ci-dessous indique, pour les différentes parties de l'installation de l'ascenseur, la nature des vérifications ayant été réalisés selon le canevas PREF, c'est-à-dire :

P:	Présence	Examen visuel consistant à s'assurer de l'existence des dispositifs déterminants pour la sécurité (dispositif prévus par le fabricant mais dont la suppression est intervenue en cours d'exploitation)
E:	Etat de conservation	Examen visuel des parties visibles et accessibles sans démontage ni mise en œuvre de moyens d'investigation particuliers. Cet examen a pour objet de vérifier que les éléments examinés ne présentent pas de détériorations apparentes susceptibles d'être à l'origine de situations dangereuses
F:	Fonctionnement	Vérification à l'aide d'essais de fonctionnement, de la capacité des éléments examinés à accomplir la fonction requise

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 29 décembre 2010, la vérification:

-De l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute

-De l'état de conservation des éléments de guidage, des suspentes et leurs attaches et des mécanismes de levage, peut ne pas avoir été réalisée au titre de la présente inspection si les preuves documentaires de sa réalisation par le prestataire du contrat d'entretien ont pu nous être apportées. Dans ce cas, il en est fait mention au présent rapport.